

www.**swiss-people-cash**.ch (SPC)

Le SPC est la nouvelle arme de la population suisse contre l'incroyable corona et peut-être d'autres pandémies. Toutes les décisions officielles génèrent des opposants et des partisans acharnés. Je n'entends que de la cacophonie, alors qu'en même temps une grande partie de notre population est en difficulté et nos entreprises vont à la dérive, etc. !

Avec le nouveau swiss-pople-cash nous recevons une aide nécessaire et très bienvenue. Le SPC est un don non remboursable de toute la population suisse aux nombreuses personnes, entreprises et institutions qui souffrent à cause du corona.

Soyons honnêtes : depuis le début, beaucoup ont déjà beaucoup appris, pris de bonnes et de mauvaises décisions, mais - et c'est particulièrement tragique - personne dans ce monde ne sait pendant combien de temps encore le corona nous causera des nuits blanches, de la douleur et des pertes en vies humaines. Beaucoup d'entreprises ont déjà cessé de fonctionner et beaucoup d'autres le seront très rapidement. La situation ne devrait pas s'empirer. C'est pourquoi nous avons dès maintenant

besoin d'un nouveau départ audacieux et efficace !

C'est urgent ! D'ici la fin du mois de janvier au plus tard, j'enverrai à nouveau environ 2 500 courriers à la Berne fédérale et à toutes les institutions de la politique, de la santé, des produits pharmaceutiques et à de nombreuses entreprises de production, aux amis et connaissances. Ensuite, tous ceux qui connaissent cette page peuvent exprimer leur accord ou leur désaccord avec cette demande, sur mon site web www.swiss-people-cash.ch qui est disponible en trois langues. Le résultat moyen de l'évaluation multilingue peut être lu en quelques secondes.

Ce n'est pas une question de santé physique. C'est un problème qui interpelle les professionnels. Non, il s'agit de la santé mentale et financière.

... et sur la prévention ou la réduction des pertes en cas de pandémie lors d'une perte partielle ou totale du chiffre d'affaires et/ou de revenus causée par des fermetures totales ou partielles ordonnées par les autorités et leurs conséquences directes. Les parties concernées peuvent être : les autorités publiques, les entreprises de toute nature, les travailleurs indépendants, notamment les pro-priétaires des restaurants, des hôtels, les organisateurs de loisirs, les sportifs, les artistes, les acteurs de l'industrie du spectacle et aussi les salariés, etc. (la liste n'est pas exhaustive).

Et voilà le coup :

Le SPC est une nouvelle monnaie parallèle qui sera introduite et qui n'alourdira en

aucune façon la Banque nationale. Nous voterons là-dessus et nous espérons gagner. Et puis cela fonctionne ainsi : toutes les demandes d'assistance reçues quotidiennement par le SPC ont donné lieu à un montant total. Le SPC fait produire l'argent nécessaire par un imprimeur de billets de banque (Orell-Füssli, etc.) avec l'approbation du Conseil fédéral. Celui-ci livre le billet directement à la Banque nationale au profit du compte SPC. Aucun profit ne doit résulter du SPC - il est seulement redistribué. Le SPC a une hiérarchie plate et ne paie que les salaires moyens selon l'association commerciale. Le « Big-Boss » reçoit 150 % du salaire moyen du personnel. Les effectifs sont continuellement ajustés pour répondre à la demande.

Si vous souhaitez obtenir de l'aide, **vous** pouvez vous inscrire en ligne auprès de la (nouvelle) société fédérale **SPC**, sur le site Web de laquelle un simple formulaire peut être rempli avec les exigences souhaitées. Le SPC informe automatiquement et le jour même (grâce à un logiciel) les bureaux officiels et spécialisés suivants :

1. le bureau de recouvrement compétent, de **l'arrêt de toute action de recouvrement** jusqu'à 30 jours après la fin du blocage correspondant.
2. le (s) bailleur (s) ou créanciers hypothécaires (ainsi que leurs bailleurs de fonds), de **l'interruption immédiate du paiement** jusqu'à la révocation par le SPC.
3. tous les fournisseurs notifiés par les demandeurs d'assistance, d'un **report immédiatement effectif du paiement des factures fournisseurs en suspens** jusqu'à la fin de la fermeture de l'entreprise.

Les personnes suivantes ont également droit à une aide financière :

4. Toute personne qui a déjà payé l'AVS l'année dernière et qui n'a plus les mêmes revenus qu'im-médiatement avant la pandémie en raison de la fermeture d'une entreprise ou du chômage partiel, etc. Cette personne reçoit désormais de l'assurance chômage (à l'instigation du SPC) et par le biais de versements mensuels, 80 % de ses revenus réglés pendant la période correspondante de l'année précédente - en franchise d'impôt.
5. Toutes les « solutions intermédiaires » (enseignement à distance par transmission vidéo et autres) doivent être demandées par écrit - au moyen d'exemples - en pourcentages de revenus et de perte de revenus et doivent être demandées de manière non bureaucratique, mais plausible. Le SPC paie 80 % de ce montant par mensualités jusqu'à la fin de la fermeture de l'entreprise - en franchise d'impôt.
6. Les services payables annuellement qui ne peuvent pas être utilisés lors d'une fermeture d'entreprise sont prolongés d'une durée équivalente à la fermeture de l'entreprise.

Avertissement : Quiconque abuse du système communautaire du SPC, qui repose sur une **confiance totale**, sera **sévèrement** puni **d'une peine d'emprisonnement d'au moins 5 ans**. Le but de cette menace de sanction est de créer un seuil d'inhibition très élevé contre la fraude (infraction officielle). Chaque demande d'aide au SPC contient une confirmation distincte cliquable qui précise que cette menace de sanction est « arrivée ».

Là encore, **plusieurs milliards sont en jeu**. Mais la Suisse est si immensément riche que même les nombreux milliards s'évaporent comme une goutte sur une pierre chaude. Je suppose que ce « swiss-people-cash » ne peut pas être sauvé par les bénéficiaires, car

ils utilisent immédiatement l'argent pour faire face au coût de la vie. Une augmentation de la base d'imposition est également exclue, car les autorités fiscales peuvent également demander l'aide du SPC.

swiss-people-cash reviendra dans l'économie presque immédiatement et générera à son tour des taxes et des redevances de toutes sortes. Je ne m'attends pas non plus à une hausse significative de l'inflation.

Bien entendu, ces suggestions doivent encore être affinées, vérifiées et discutées.

swiss-people-cash sera introduit pour cinq ans pour l'instant et sera renouvelé pour cinq ans supplémentaires en cas de progrès satisfaisants.

Nous espérons tous que cette période difficile sera surmontée rapidement et que le personnel infirmier partiellement maltraité restera avec nous au moins jusqu'à ce qu'il soit inévitablement récompensé en fonction des circonstances et des risques. Lorsque je regarde les factures d'hôpital (pour le moment encore) **3 à 6 fois trop chères**, qui sont en outre «récompensées» par le **financement somp-tueux de l'hôpital**, cela aurait dû se produire il y a longtemps. Typique « cadre de la direction en chef »

Changement de sujet :

Déjà le 3 décembre 2018, j'avais réservé le domaine du site web (en allemand) "**Gesicherte-AHV**" « **AVS-sécurisé** » probablement en pensant qu'il faudrait se pencher à nouveau sur son cas.

Dès que j'aurai du temps pour une autre initiative, **swiss-people-cash** jouera ici aussi un rôle décisif. Le référendum du 19 mai 2019, dans lequel la **réforme de l'AVS** a été liée à la **réforme financière**, était clairement illégal en raison de la violation du principe constitutionnel de « l'unité de la matière » - que notre Parlement ait permis que cela se produise ... **scandaleux !**

Pour tous les lecteurs qui ne savent pas ce que signifie le terme « **unité de la matière** » : lors d'un référendum sur deux sujets différents, le votant doit pouvoir dire oui ou non sur les deux sujets ou s'abstenir de voter. Avec un seul oui ou non, c'était impossible !

Merci pour votre temps et pour votre attention !

[vous pouvez en savoir plus sur l'ensemble du sujet dans la table des matières](#)

[D'ici, vous pouvez accéder à l'évaluation de mon « Rêve »](#)

[Vous trouverez ici des réactions qui méritent d'être publiées, etc. à partir de févr. 21](#)

[Cliquez ici pour accéder à ma page de dons. Je suis très reconnaissant pour tout don](#)

[Formulaire de contact et d'inscription](#)

[Page d'accueil](#)